

TAPIS ROUGE

LE PREMIER FESTIVAL

du très COURT-MÉTRAGE

SUR SMARTPHONE

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)
Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image de la personne majeure (photographie, vidéo, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet **TAPIS ROUGE**.

Cette autorisation est valable pour une durée de 3 ans. Elle est consentie à titre gratuit. Elle concerne la vidéo réalisée pour le concours **TAPIS ROUGE**, en tant que telle et/ou intégrée dans une œuvre papier, numérique ou audiovisuelle. Les droits d'image et d'auteur, les droits de production et d'exploitation sont cédés à la CC4V.

CONSENTEMENT

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet
On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement
Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet mon image et ma voix

Nom et prénom :

Signature

Information relative à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

Les données à caractère personnel indiquées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement dont la CC4V est responsable. Ces données personnelles ainsi que les images, objet de la présente autorisation, seront visibles et stockées au service communication pendant une durée de 3 ans. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification sur vos données et celles des enfants dont vous avez la responsabilité. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, demander l'effacement des données ou leur limitation. Vous êtes informé que le retrait du consentement ne vaut que pour l'avenir.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter :

- La CC4V, secretariatcc4v@cc4v.fr ;
- Délégué à la Protection des Données (DPO) du GIP Recia, dpo@recia.fr

Si après avoir contacté ces services, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Je garantis n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation. La présente autorisation d'exploitation de mon image est consentie à titre gratuit.

Fait à

Le

Signature

POUR EXERCER VOS DROITS

En application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès aux données et vidéos vous concernant et vous avez le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : dpo@recia.fr ou courrier recommandé avec accusé de réception (accompagné des copies des photographies concernées, ou, pour une vidéo, de la copie d'écran), à l'adresse suivante : GIP RECIA - 3 avenue Claude-Guillemin Bâtiment F1 - BP 36009 45060 Orléans Cedex 2. Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07